

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Journée internationale de l'enfant africain : barrage aux risques du numérique

ENA  
Libreville/Gabon

C'EST sous le thème des "Droits de l'enfant dans l'environnement numérique" qu'a été célébrée hier la Journée internationale de l'Enfant africain. Mettant en relief tout le potentiel que peut tirer la jeunesse des technologies de l'information et de la communication (les réseaux sociaux, les contenus, les services et les applications numériques, les appareils et environnements connectés, la réalité virtuelle et la réalité augmentée, l'intelligence artificielle, la robotique, les systèmes automatisés, les algorithmes et l'analyse de données, la biométrie et la technologie des implants...),

la ministre de la Justice, garde des Sceaux, chargé des Droits humains et de l'Égalité des genres, Erlyne Antonela Ndembet-Damas (dont le discours a été lu par le SG du ministère) a dégagé les énormes possibilités d'épanouissement qui se présentent aux jeunes par le numérique. Leur donnant accès à un grand nombre d'informations sur divers sujets, l'environnement numérique forme leur identité sociale, religieuse, éthique, sexuelle, politique, etc., et ainsi joue un rôle de plus en plus crucial dans le développement des enfants.

Mais cet éventail de facteurs encourageants n'est pas sans conséquences, au regard des multiples risques qu'ils comportent. En effet, l'environnement numérique peut se



Le SG du ministère de la Justice François Mangari a lu le discours de circonstance.

révéler très dangereux pour la jeunesse, d'autant que celle-ci peut y être exposée au cyberharcèlement, à la cybercriminalité, à la pédophilie et à la pornographie infantile. D'où, a indiqué le membre du gouvernement, l'environnement numérique doit faire de la réalisation des droits

de l'enfant un impératif.

Rappelant que le président de la République, Ali Bongo Ondimba, affirme que "les enfants sont ce qu'il y a de plus précieux au monde, pour une famille comme pour une nation ; ils incarnent l'espoir et l'avenir, notre devoir de protection

et de solidarité envers eux doit donc être total", la ministre en charge des Droits humains veut que la vulnérabilité des enfants soit prise en compte, "chaque fois que l'on conçoit des mesures visant à protéger et à faciliter l'accès des enfants dans cet environnement."

## Le Syna-Cnamgs en grève pour une semaine



Les agents de la Cnamgs au piquet de grève hier à Montagne-Sainte.

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

LES agents de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) adhérents du Syna-Cnamgs sont entrés hier en grève. Ce mouvement intervient après un préavis déposé, il y a quelques jours, sur la table de leur directeur général pour, disent-ils, des négociations infructueuses. "Nous avons décidé à partir de ce jeudi d'entrer en grève d'une semaine avec un service minimum, allant de 7 h 30 à 10 h 30 et ce jusqu'à ce que la direction

générale nous rappelle à la table des négociations", a expliqué le président dudit syndicat, Joseph Gaëtan Nkoghe. Ajoutant que les revendications entre la direction générale et les travailleurs ont accouché d'une souris. "Nous avons six points de revendications qui sont contenus dans notre cahier des charges, mais jusqu'à ce jour, nous n'avons jamais obtenu des réponses positives de la part du directeur général de la Cnamgs. C'est donc suite à cette situation latente que nous avons décidé d'observer ce mouvement. Au terme d'une semaine, si rien n'est fait, nous n'excluons pas la pa-

ralysie totale de nos services sur l'ensemble du territoire", a-t-il menacé.

Du côté de la direction générale, cette entrée en grève est en totale violation de la loi. "Cette grève est totalement illicite. Car selon la loi, lorsque vous êtes en négociation, vous ne pouvez pas engager une grève. Le directeur général de la Cnamgs n'a jamais interrompu le dialogue avec les agents. Bien au contraire il les reçoit tout le temps pour discuter avec eux. De plus les revendications posées par les syndicalistes ne sont pas de son ressort", accuse une source autorisée. Estimant que tous les points de revendication, vu qu'ils auront forcément une incidence financière, sont du ressort du conseil d'administration.

"Le DG a pris les revendications des syndicalistes qu'il a présentées au PCA, afin qu'elles soient discutées à la prochaine réunion qui devrait être organisée cette fin de mois. Mais nous sommes étonnés de l'attitude des syndicalistes d'engager un mouvement de grève alors que nous sommes en pleine négociation", se dit surprise notre source.

## UOB/Cireged : session préparatoire du Cames 2023



Ils sont présents les candidats d'autres pays africains pour cette session préparatoire à Libreville.

Sveltana NTSAME NDONG  
Libreville/Gabon

LE Centre international de recherche en économie et gestion pour le développement (Cireged) de l'Université Omar-Bongo (UOB) organise depuis mardi à Libreville, une session de préparation pour les prochains candidats au concours d'agrégation en sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion du Cames qui se tiendra à Niamey (Niger) en novembre prochain. La session de préparation fait partie du processus devant permettre aux futurs candidats d'être élevés au grade de professeur agrégé pour ceux qui seront jugés dignes par les différents jurys. "Notre centre a

proposé à des collègues africains de venir se préparer à Libreville durant une semaine autour des différentes épreuves constituant le concours...", a indiqué le Pr Hervé Ndoume Essingone, membre du Cireged. Au total, 23 candidats venant du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal participent à cette préparation. Ils bénéficieront de l'expérience de leurs collègues ayant déjà affronté ledit concours. Mardi, les candidats ont suivi une conférence d'actualité scientifique dans les différentes disciplines d'économie et de gestion. À partir de mercredi, ils ont subi les trois épreuves du concours. À savoir la présentation de leurs travaux scientifiques, les leçons d'agrégation et les leçons de spécialité.